

Commune de Leschaux 74320 LESCHAUX	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 07/09/2026	D07092026_27										
Le Conseil Municipal de la commune de LESCHAUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DAGAND Bernard, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : <u>Présents</u> : Bernard DAGAND, Alain BOLLARD, Aurélie CHOSSON, Joël VISINTIN, Stéphanie MAIRE, Norette SANDOMINGO, César NAUMANN, Mallory CAPORALE <u>Absents</u> : Cyril BERGERET, Florence GELLAERTS, Bertrand QUESNEL <u>Pouvoirs</u> : Cyril BERGERET à César NAUMANN <u>Secrétaire de séance</u> : Norette SANDOMINGO		<table border="1"> <tr> <td>Conseillers en exercice</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Votants Pouvoirs</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de le Haute-Savoie le : 08/09/26</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Publié ou notifié le : 08/09/26</td> </tr> </table>	Conseillers en exercice	11	Présents	8	Votants Pouvoirs	1	Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de le Haute-Savoie le : 08/09/26		Publié ou notifié le : 08/09/26	
Conseillers en exercice	11											
Présents	8											
Votants Pouvoirs	1											
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de le Haute-Savoie le : 08/09/26												
Publié ou notifié le : 08/09/26												

REGLEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle que le Maire est compétent, au titre de ses pouvoirs de police, pour assurer la police des funérailles et des lieux de sépulture.

Ce règlement a pour objet de définir les règles applicables à la gestion et au fonctionnement du cimetière communal, notamment en matière de concessions, d'opérations funéraires, de travaux, de columbarium et de jardin du souvenir.

Le règlement est annexé à la présente délibération, à titre informatif. Il fera l'objet d'un arrêté municipal portant son adoption et son entrée en vigueur.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

- **Prend acte** de la présentation du règlement général du cimetière communal

Voix Pour : 9
Voix Contre : 0
Voix Abstention : 0

LE SECRETAIRE,



LE MAIRE,
Bernard DAGAND

